

Réf: Dossier N° 073519

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ERIC & CO »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON M'POUTO, Lot  
103, Ilot 9

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/01/2022 reçus par Me BARRY-DOSSO aicha, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERIC & CO »

Objet : L'achat et la vente de chaussures;

Le commerce général et activités d'import/export de biens, produits, matériaux et équipements;

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles; d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON M'POUTO, Lot  
103, Ilot 9

Dirigeant(s) : M COULIBALY IDRIS ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00325 du 10/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02334/GTCA/RC/2022 du 10/02/2022

